SPECIES NON SATIS NOTAE

Psorospermum axillare Benth. et Hook. f., *Gen.*, in *nota sub Haronga*, I, 167. — *Aronga axillaris* G. Don, *Gen. Syst.*, I, 614, Type non vu. Peut-être identique à *P. lanceolatum* ou *P. brachypodum*.

Psorospermum membranifolium Baker, in *Journ. Linn. Soc.*, XXV (1889), 296. — Type : *Baron* 5452, N. W. Centr. Madag. (?). Type non vu.

Psorospermum populifolium Baker, in *Journ. Linn. Soc.*, XXI (1887), 453. — Type : *Baron* 4611, 4617, 4810 et 4812, Ankavandra ; probable *P. cerasifolium*. Type non vu.

NOTE SUR LE GENRE « VARANGEVILLEA » H. BN. ET LE « COLEA HISPIDISSIMA » SEEMANN

Par H. PERRIER DE LA BÂTHIE

B. SEEMANN a décrit en 1859 (1) sous le nom de *Colea hispidissima* des spécimens récoltés par BOIVIN (*Boivin* n° 1820 in Herb. Mus. Par.), sur l'île de Ste-Marie de Madagascar. Ces spécimens sont constitués par deux parts, l'une par un rameau feuillé, l'autre par un autre rameau feuillé et 3 inflorescences non développées, n'attenant pas à ce rameau et provenant certainement d'un arbre cauliflore. Dans sa diagnose, très abrégée (5 lignes), SEEMANN ne décrit en somme que les feuilles très glabres et l'aspect extérieur des inflorescences, que rendent en effet très hispides les poils d'un rouge ferrugineux qui les couvernt.

En 1886 (2) et en 1892 (3), BAILLON décrit, d'après la part du spécimen de BOIVIN qui porte des inflorescences, le genre *Varangevillea* qu'il caractérise par les grandes feuilles opposées, 7-foliolées et très glabres, les fleurs très hispides et les ovules subdescendants et suborthotropes, à microphyle infère, genre nouveau qu'il attribue aux Verbénacées.

En 1938, en révisant les Bignoniacées de la Région malgache (4), nous ne trouvons dans l'herbier des Bignoniacées du Muséum que la part sans fleurs du spécimen de BOIVIN (n° 1820), étiquetée de la main de SEEMANN

1. In Trans. Linn., Soc., XXIII, 9.
2. In Bull. Soc. Linn., Paris, I, 686.
3. Histoire des plantes, XI, 116.
4. In Ann. Musée Col. Marseille, série 5, VI (1938), 51.

lui-même *Colea hispidissima* Seemann, et nous plaçons ce *Colea* parmi les « species non satis notae «, avec la note suivante » d'après la description originale et le type (*Boivin* 1820), qui n'est plus représenté que par des feuilles, accompagnées d'une note indiquant une confusion possible entre divers échantillons, cette espèce nous semble avoir été décrite d'après des feuilles d'un *Rhodocolea* et des fleurs d'un *Colea* s. stricto. Ces fleurs ayant disparu et la diagnose de SEEMANN étant très insuffisante, l'espèce reste une énigme ».

Tout dernièrement, en faisant quelques recherches dans les Verbénacées, nous avons trouvé la part du spécimen de BOIVIN qui nous avait échappé et nous avons pu constater ainsi que cette part était à la fois le type du g. *Varengevillea* Baillon et celui du *Colea hispidissima* Seemann. L'étiquette de BOIVIN et les déterminations successives de SEEMANN et de BAILLON, faites de la main même de ces auteurs, ne pouvaient laisser aucun doute à cet égard.

Or, les fleurs de ce spécimen type sont manifestement des fleurs de *Vitex* (Verbénacées) et les feuilles très certainement aussi celles du *Rhodocolea racemosa* (Lamk.) H. Perrier, var. *Humblotiana* (H. Bn.) H. Perrier (Bignoniacées).

Nous n'avons pas trouvé, parmi les Vitex déterminés de l'Herbier du Muséum de Paris, de fleurs correspondant exactement aux fleurs très jeunes du spécimen de BOIVIN, mais comme il est hors de doute que ce spécimen type, sur lequel sont fondés aussi bien *Colea hispidissima* Seemann que le genre *Varengevillea* Baillon, est constitué par un mélange de feuilles d'une Bignoniacée et de fleurs d'une Verbénacée, nous proposons, pour sortir de cette confusion, de ne considérer l'un et l'autre que comme des « nomina confusa » devant disparaître de la nomenclature, ainsi que le prescrit d'ailleurs l'article 64 des Règles Internationales de Nomenclature Botanique (1).

---

1. International Rules of Botanical Nomenclature, in Brittonia, VI, n° 1 (1947), 24.